



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>26912</b>	De <b>M. Philippe Latombe</b> ( Mouvement Démocrate et apparentés - Vendée )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> >Difficultés de la première édition des E3C	<b>Analyse</b> > Difficultés de la première édition des E3C.
Question publiée au JO le : <b>25/02/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Philippe Latombe attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les épreuves du contrôle continu du baccalauréat, dites E3C. Ces épreuves ont pour vocation d'inciter les élèves à travailler plus régulièrement et de permettre une évaluation plus juste de leur niveau effectif. L'obtention du baccalauréat ne se joue donc plus uniquement sur une seule épreuve par matière et récompense un travail sérieux et régulier sur deux ans. Cependant cette première édition des E3C s'est déroulée dans un climat de grande tension et de contestation. M. le député et ses collègues ont ainsi constaté sur le terrain des difficultés objectives de mise en place de cette réforme, et ce même dans des lycées d'ordinaire peu enclins à la contestation. Les lycéens se sont plaints de la surcharge de travail, de la pression constante, de la mauvaise préparation, mais surtout de l'inégalité de traitement entre les candidats, puisque les mêmes épreuves n'étaient pas programmées en même temps pour tout le monde. Les derniers à composer, ayant eu accès aux sujets sur internet bien avant de passer les épreuves, se sont ainsi trouvés favorisés par rapport aux premiers. Les professeurs ont exprimé les mêmes doléances que leurs élèves mais incriminent aussi les changements constants des programmes et des sujets, qui pénalisent fortement le travail de préparation, les informations sur les modalités de l'examen, reçues tardivement et au compte-gouttes, et un certain autisme des services ministériels face à leurs questionnements. Les proviseurs, quant à eux, se plaignent de la pression excessive, d'être contraints d'avoir à assurer à la fois l'organisation, la surveillance, le secrétariat, la numérisation des copies des candidats, tout en faisant face au mécontentement, voire aux débordements, des élèves, des professeurs et des parents d'élèves. Parmi les couacs relevés, on peut noter la numérisation en noir et blanc de cartes de géographie réalisées en couleur par les élèves et donc impossibles à noter par les correcteurs. Ce désarroi a, dans certains établissements, tourné à la colère, et certaines épreuves n'ont pas pu se dérouler, en raison de blocus. Les résultats de ces E3C devant être intégrés au fur et à mesure dans Parcoursup, se pose donc le problème de la notation des élèves qui n'ont pas voulu ou pu composer. Il souhaite savoir quelles solutions sont envisagées pour régler ce problème particulier et, de façon plus générale, pour corriger les dysfonctionnements observés à l'occasion de cette première édition des E3C.